

## Le Rapport Racine : un « Essai » à transformer

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (Snac) a pris connaissance avec attention du rapport *L'auteur et l'acte de création* remis par M. Bruno Racine, au ministre de la Culture, M. Franck Riester.

Dans une première approche, les 23 recommandations exposées dans ce rapport, articulées autour de 3 axes, nous semblent démontrer que la mission Racine a écouté, entendu, réfléchi et arbitré sur certaines des questions les plus essentielles pour les auteurs et les compositeurs en France.

La mission a compris la fragilisation des conditions de vie des artistes-auteurs ; la mission a entendu la difficulté pour les artistes-auteurs de conduire des négociations équilibrées dans leurs relations avec les exploitants des œuvres ; la mission a réfléchi à certains moyens à mettre en œuvre pour responsabiliser les auteurs, les exploitants des œuvres et les pouvoirs publics.

Si la volonté politique est au rendez-vous, le rapport de la mission Racine pourra apporter des solutions -nous l'espérons- à certains des maux qui frappent aujourd'hui lourdement les créateurs en France.

Le Snac assumera toute sa part dans les discussions qui doivent maintenant s'ouvrir. Il le fera avec vigilance et au bénéfice de l'intérêt collectif de toutes les populations d'auteurs et de compositeurs qu'il peut avoir à représenter, dans les secteurs du livre, de la musique, de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

A ce stade et pour le moment, le Snac n'entrera pas dans le détail des 23 recommandations du rapport qui doivent faire l'objet de l'analyse nécessaire. Un document aussi essentiel ayant suscité autant d'attente exige un examen sérieux et approfondi de tous ses termes et développements.

C'est maintenant la responsabilité du ministère de la Culture d'évaluer, avec les concertations nécessaires, les recommandations formulées, de faire les arbitrages utiles et d'indiquer clairement son programme quant aux recommandations qu'il compte mettre en œuvre, en en précisant le calendrier et les modalités.

Rappelons que ce qui constitue l'œuvre, ce n'est pas l'idée mais la mise en forme de l'idée...

Une bonne idée, voire une très bonne idée, peut vite devenir une mauvaise idée ou un cauchemar si elle est mal mise en forme.

Contact : Emmanuel de Rengervé